

Manuel d'utilisation

Volets coulissants



Félicitations

Avec un achat d'un produit Griesser, vous avez choisi la qualité.

Veuillez lire ces instructions avant d'utiliser le produit pour la première fois.

 **GRIESSER**

Remarques d'ordre général

Les volets coulissants pliants sert à ombrager des espaces libres quand le rayonnement du soleil est indésiré mais pas de dispositif de fermeture.

Le manuel d'utilisation doit être mis à disposition de l'utilisateur et du responsable de la maintenance.

Consignes d'ordre général relative aux risques et à la sécurité

- Dommages matériels et corporels dus à un maniement incorrect ou la non observation des consignes de sécurité.
- Aucune charge supplémentaire ne doit agir sur les volets.
- Si la vitesse du vent atteint la valeur maximale, les volets coulissants doivent être rentrés (non-ombrage).
- Le droit à la garantie devient caduque en cas de dommages occasionnés en raison de la non observation de ces instructions ou des documents d'accompagnement.

Consignes de sécurité relatives à la commande et à l'utilisation

Risque de blessure ou d'endommagement du produit dû à une commande incorrecte

- Fixer les éléments de commande à portée visuelle du tablier conformément aux prescriptions nationales.
- Conserver les éléments de commande hors de portée des enfants.
- Commande uniquement par des personnes instruites du maniement.
- Ne pas toucher des pièces mobiles pendant la rentrée ou la sortie. Risque d'écrasement dû à des obstacles dans la zone de sortie.
- Empêcher que des bijoux, des vêtements, des cheveux ou des membres ne soient happés et enroulés par le produit.
- Tenir les personnes à distance jusqu'à ce que les positions finales soient atteintes.
- Ne pas toucher de pièces intérieures à nu en raison d'un endommagement.
- Afin de réduire le risque d'endommager le produit, celui-ci ne doit être déplacé que si la voie de circulation est libre de tout obstacle.

Produit endommagé par le givre

- Vérifier en hiver que les produits ne présentent pas de givre avant de les utiliser, ne pas les utiliser si cela est le cas.
- Désactiver le système automatique de commande ne possédant pas d'avis de glace en hiver.

Risque de blessure dû à une maintenance insuffisante

- Vérifier régulièrement tout signe d'usure des produits.
- Ne pas utiliser les produits nécessitant des réparations.
- Les dérangements ne doivent être éliminés que par des personnes qualifiées.

N'utiliser que des pièces de rechange originales Griesser

- Il n'est pas sûr que le produit fonctionne avec des accessoires, pièces ou dispositifs de commande d'autres fabricants. Les modifications apportées au produit sans l'approbation expresse de Griesser font perdre le bénéfice des demandes en garantie.

Dommages corporels ou matériels dus à un actionnement involontaire

- Couper les produits sous tension du réseau d'alimentation quand des travaux de maintenance doivent être exécutés.
- Respecter les intervalles de sécurité.

Dommage matériel dû à une commande incorrecte

- Pas de rentrée ou de sortie en usant de la force quand la commande est manuelle.
- Ne pas forcer le produit au-delà de la limite mécanique.
- Rentrer les volets à temps avant que la charge du vent admissible ne soit dépassée.

Dommages corporels et matériels dus à un dérangement de l'alimentation en énergie (tel que panne de courant)

S'assurer que ni les personnes ni le produit ne soient exposés à un risque

Installations électriques

Ne laisser exécuter les travaux de branchement électrique que par des électriciens qualifiés

- Il convient de respecter les prescriptions nationales supplémentaires en matière de maintenance et d'entretien des installations électriques. Il en résulte le cas échéant une augmentation des intervalles des maintenance.

Commande

Entraînement manuel

Le volet doit être glissé manuellement dans le sens souhaité. En règle générale, des tampons de butée sont installés au début et à l'extrémité de l'installation. Le volet peut être fixé dans ces tampons de butée.

Entraînement motorisé

La commande s'effectue au moyen d'appareils de commande muraux ou manuels centralisés ou locaux avec bouton Montée/ Descente/ Arrêt. Les fonctions de pilotage des commandes sont décrites dans les instructions de service de ces dernières.

Utilisation

- Les volets sont conformes aux exigences de classes de vent indiquées dans la déclaration de conformité et ne peuvent être déroulés que dans la limite de la classe de vent maximum indiquée.
- Les volets servent de protection solaire et ne doivent pas être utilisés comme dispositif de fermeture.
- L'installation ne doit être utilisée que si elle est dans un état technique impeccable. Les dispositifs et notamment les dispositifs de sécurité ne doivent être ni retirés ni désactivés. Les dysfonctionnements doivent être éliminés par des personnes qualifiées avant toute remise en marche.
- Veiller pendant l'actionnement à ce qu'aucun obstacle (pots de fleurs, jouets, sièges etc.) ne se trouve dans la zone de mouvement.
- L'installation ne fonctionne que de façon restreinte en cas de gel, de vent fort ou autres influences défavorables de l'environnement.
- Ne pas utiliser la force pour la commande manuelle quand les volets se bloquent.

Maintenance / Contrôle

Intervalle	Position	Intervention
Tous les trois mois	Ensemble du produit	Contrôle du fonctionnement usuel et souhaité
Annuellement	Encrassement des rails et coulisses de guidage	Vérifier les rails et coulisses de guidage et le cas échéant enlever la saleté et les corps étrangers (p. ex. restes de feuilles, cailloux, autres obstacles mécaniques, etc.)
	Fixation du produit	Contrôler que les points de fixation sont bien en place et contacter si nécessaire le fabricant ou l'installateur
	Pièces mécaniques qui se frottent les unes contre les autres	Huiler les pièces

Les éventuelles réparations doivent être réalisées par une entreprise spécialisée.

Comportement en cas d'erreur

Si une erreur est constatée, l'appareil doit être arrêté et il faut contacter le fabricant ou l'installateur. Le produit ne doit plus être utilisé.

Nettoyage

L'installation doit être nettoyée tous les six mois et des contrôles de fonctionnement doivent être menés pour constater à temps tout non-fonctionnement de l'installation et détecter les dangers éventuels. Pour les surfaces anodisées, utilisez uniquement des produits de nettoyage ayant une valeur pH comprise entre 5,5 et 7 ou bénéficiant d'une autorisation selon GRM-RAL GZ 632. La surface ne doit pas être rayée en cas de nettoyage avec des polishes. N'utilisez en aucun cas des objets tels que des couteaux ou de la laine d'acier pouvant occasionner des rayures de la surface ou de l'ensemble du produit.

Que nettoyer	Comment nettoyer
Surfaces en verre	Essuyer avec un chiffon humide
Surfaces inoxydables	Essuyer avec un chiffon non abrasif
Surfaces laquées	Essuyer à l'eau et au savon
Surfaces anodisées	Avec du savon noir non alcalin (pH 5.5 – 7)

Il est interdit d'utiliser des détergents alcalins, acides ou abrasifs ainsi que des méthodes de nettoyage sous haute pression ! Cela peut occasionner des dommages irréparables.

Il y a dans un rayon de 10 km de la mer des conditions environnementales plus difficiles et ainsi de la corrosion. Il est nécessaire de nettoyer et lubrifier les pièces mobiles au moins une fois par an. Laver les dépôts de sel à l'eau douce. Laisser sécher. Après séchage, pulvériser du spray anti-corrosion sur les accessoires. Il faut veiller à ce qu'aucun autre objet ne soit pulvérisé (p. ex. façade, bois non traité).

Classes de vent des volets Griesser

Produit	Largeur de vantail	Hauteur de vantail	Largeur d'ombrage	Classes de résistance au vent (CRV) autorisées – Valeurs de seuil ¹
	max.	max.	max.	
volet coulissant	2000	3000	4000	6 [8] ^{2,3}

¹ Tests conformément à la norme produit EN 13659. Dimensions limites selon la fiche technique.

[] La classe [8] correspond à un standard interne. Ce qui correspond à une pression de contrôle de sécurité de 800 Pa.

L'exécution et l'évaluation des tests sont conformes aux directives de la norme EN 1932.

² En cas de volets coulissants installés selon les situations en bas S2/S4/S6, la classe de résistance au vent indiquée s'applique dans les dimensions maximales.

Dans le cas des situations de montage S1/S3, les limitations suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 pour une surface de 2 m² à 2,5 m²
- CRV 5 pour une surface de vantail de 2,5 m² à 3,5 m²
- CRV 4 pour une surface de vantail supérieure à 3,5 m²

En cas d'installations à plusieurs rails des situations de montage S5, les limitations suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 pour une surface de vantail de 3,3 m² à 4,5 m²
- CRV 5 pour une surface de vantail supérieure à 4,5 m²

³ Pour les volets coulissants Vento dans les modèles A avec montant verticale, S et SL, la classe de résistance au vent indiquée s'applique dans les dimensions maximales.

Pour les volets coulissants Vento modèle A sans montant verticale, les restrictions suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 [8] pour les dimensions maximales 1600 x 3300 ou 1350 x 3500 (largeur x hauteur)
- CRV 6 [7] jusqu'aux dimensions maximales.

Pour les volets coulissants Vento modèle H bois et H alu, les restrictions suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 [8] pour les dimensions maximales de 1100 x 3500 ou 1350 x 3300 ou 1600 x 3100 mm (largeur x hauteur).
- CRV 6 [7] pour les dimensions maximales de 1250 x 3500 ou 1550 x 3300 (largeur x hauteur).

- Tous les CRV jusqu'aux dimensions maximales sur demande

Les valeurs du tableau sont soumises aux réserves suivantes:

- Les dimensions et l'utilisation des produits correspondent à la fiche technique de Griesser.
- Le montage, la fixation et la commande se font selon la notice de montage et d'emploi.
- Les produits doivent être montés dans l'embrasure/directement sur la façade, avec un écartement entre les vantaux et façade de <100mm.
- Lors d'un écartement de la façade de 100 à 300 mm, la valeur du tableau doit être réduite de 1 classe.
- Lors d'un écartement de la façade de 300 à 500 mm, la valeur du tableau doit être réduite de 2 classe.
- En cas d'écart par rapport à la façade >500 mm (p. ex. en cas d'usage sur un balcon ou une loggia), la statique de construction de l'installation doit être examinée et démontrée. Veuillez nous contacter pour obtenir de plus amples informations.

Conseil d'utilisation

En cas d'intempéries, les volets doivent être entièrement rentrés lorsque la vitesse du vent correspond à la classe de résistance au vent. La position rentrée correspond à la position de stationnement (le produit ne fait pas d'ombre à la surface de la fenêtre).⁴ Attention ! Les capteurs de vent ne garantissent pas une protection suffisante en cas de rafales de vent soudaines.

⁴ Ne s'applique qu'aux volets dont la distance par rapport à la façade est < 500 mm.

Vitesses de vent maximales admissibles – Paramètres des capteurs

Capteurs montés à proximité du produit.

Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe [7]	Classe [8]
<9,0 m/s	9,0 m/s	10,7 m/s	12,8 m/s	16,7 m/s	21,0 m/s	25,6 m/s	29,2 m/s	33,3 m/s
<32,5 km/h	32,5 km/h	38,5 km/h	46 km/h	60 km/h	76 km/h	92 km/h	105 km/h	120 km/h

[] Pas de classe de résistance au vent conformément aux normes DIN EN 13659 et SIA 342.

griesser.com

